

Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 27 (1955)

Heft: 11

Artikel: Le logement des personnes âgées

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-124461>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

les corps dont la température est supérieure à zéro rayonnent de la chaleur. L'homme est donc continuellement en contact avec un rayonnement de chaleur ambiante ; il est physiologiquement adapté à des variations dans l'intensité de ce rayonnement. C'est un point qui a longtemps échappé à la technique du chauffage.

Si une chaleur rayonnante excessive est désagréable, on est tout aussi mal à son aise dans un local venant d'être chauffé, dont l'air n'a pas encore eu le temps d'imprégner les meubles, les parois, comme on éprouve une sensation désagréable en s'asseyant près d'une fenêtre, même fermant bien, mais qui paraît exhaler du froid, tandis que le reste de la chambre est bien chauffé. Cela fait toucher du doigt l'importance du rayonnement du foyer pour l'économie calorifique de l'organisme.

L'agréable effet du fourneau de faïence jadis chauffé au bois provient précisément de la qualité de son doux rayonnement. Il a fallu l'avènement des fourneaux métalliques aux températures de surface très élevées, du chauffage central à la vapeur, pour jeter le discrédit sur le chauffage par rayonnement, quitte à parer à l'inconvénient de l'excès de chaleur par des écrans ou des revêtements.

Il est très important pour tout système de chauffage que la surface du corps de chauffe soit aussi grande que possible et toujours libre. Un chauffage à radiateurs donne le 20 % seulement de sa chaleur par rayonnement, le poêle de faïence en donne le 80 % et le chauffage par le plafond en donne le 100 %. Ce dernier système sera le plus agréable et le meilleur pour la santé.

L'utilisation de la chaleur par rayonnement sous forme de chauffage du plafond n'est une découverte que de ces dernières années. On a fait des expériences très intéressantes à ce point de vue. Comme source de chaleur, on applique des conduites d'eau chaude directement sous le plafond ou des spirales électriques chauffables, tel qu'on l'avait essayé pour le chauffage dans

le plancher. Le chauffage du plafond est plus avantageux que celui du plancher dont la température ne peut pas être sans inconvénient supérieure à un certain degré.

La chaleur du plafond est rayonnée dans toutes les directions vers les murs et surtout vers le plancher, qui absorbera d'autant plus de chaleur qu'il est plus foncé. Ainsi la température de la pièce se régularise et il y aura peu de poussières dans l'air ambiant, car la convection de l'air est très faible.

Il a été prouvé que des personnes se trouvant dans une chambre chauffée à 15 degrés par le plafond se sentent bien et même mieux que dans une chambre chauffée à 20 degrés par un radiateur. C'est exactement l'application du principe de la chaleur solaire. La température relativement basse du plafond qui n'atteint que 50 à 60 degrés évite toute carbonisation de la poussière et, comme l'air est immobile, la sensation de fraîcheur et de pureté est encore accentuée. Au point de vue économie de place, ce système est incomparable ; au point de vue esthétique, l'appareil de chauffage est rendu invisible.

L'installation du chauffage au plafond nécessite le bétonnage des tuyaux ; il faut donc l'installer lors de la construction de la maison. Les tuyaux principaux se divisent alors pour alimenter les corps de chauffe proprement dits, formés de plaques de construction spéciale. Ces tuyaux sont excessivement résistants, d'une durée illimitée, et ne nécessitent pas d'isolation. L'imperméabilité est assurée par du matériel de première qualité.

Cette même installation, qui assurera une chaleur idéale au plus gros de l'hiver, servira à dispenser de la fraîcheur à l'époque des canicules en permettant la circulation d'eau froide dans les tuyaux.

Extrait de *Joie et Travail* (étude faite au Cours normal ménager, Fribourg).

LE LOGEMENT DES PERSONNES ÂGÉES

Un récent voyage d'études en Angleterre et dans les pays du Benelux a permis au Dr Robin, directeur départemental de la Santé du département français du Rhône, de se rendre compte des efforts réalisés en faveur du logement des personnes âgées.

A l'heure où le problème du logement pour vieillards est étudié dans plusieurs cantons suisses, nous pensons utile d'emprunter au Dr Robin des renseignements qui ne manqueront pas d'intéresser ceux que préoccupe à juste titre cette question.

L'Angleterre, la Belgique et la Hollande ont des préoccupations identiques quant au sort des personnes âgées :

- a) le maintien du vieillard à son domicile, dans le cadre où il a toujours vécu, constitue l'idéal à atteindre ;
- b) à défaut, il convient de mettre à la disposition des ménages âgés de petits logements individuels permettant le maintien d'une vie indépendante ;
- c) enfin des maisons de retraite à effectif réduit, qui garderont un caractère familial, seront ouvertes

aux isolés, aux infirmes, aux chroniques ayant besoin d'un minimum de soins.

Voici quelques réalisations de ces pays :

I. Maisons individuelles

En *Hollande*, à Bafloo, on trouve une formule simple et séduisante. Il s'agit de petites maisons individuelles pour ménages, groupées autour d'un bâtiment plus important où loge un ménage plus jeune qui dirige le groupe et où des chambres particulières permettent de recevoir des vieillards seuls (célibataires ou malades légers).

Ces maisons comprennent un rez-de-chaussée de trois pièces : salle de séjour, cuisine avec débarras, chambre. Les bains sont installés dans le bâtiment principal.

Le prix de revient d'une maison individuelle est inférieur à 10 000 florins ; il a été couvert intégralement par le Ministère de la reconstruction.

La retraite des vieux travailleurs, 828 à 936 florins par ménage, est suffisante pour permettre aux vieillards de vivre dans de tels logements, dont le loyer s'élève à 3 florins par semaine.



Miroiterie Romande
LAUSANNE
 Terreaux 23 Téléphone 22 48 53

Fabrique de glaces argentées
 Glaces pour vitrages
 Glaces de couleurs
 Marmorites
 Verre à vitre, verre épais
 Verres spéciaux
 Ateliers de biseautage,
 polissage, argenture

**MIROITERIE
 ROMANDE
 LAUSANNE**

Entreprise de ferblanterie
 Couverture - Appareillage
 Concessionnaires

Christin & Bürki
 Ancienne Maison Christin Frères
 Lausanne - Rue de la Barre 4
 Tél. 22 93 84 - Maison fondée en 1876

Paratonnerres - Vérification électrique

CHAUFFAGES CENTRAUX

WILLY BRAUCHLI

LAUSANNE

Mauborget Téléphone 021) 23 32 95

Papiers peints

R. BORGNANA & C^{ie}

LAUSANNE
 Beau-Séjour 1 (annexe B. C. V.)

Des centres analogues existent à Bergen, Santfurt, Peize.

Le salaire du ménage qui réside dans le bâtiment principal est payé tantôt par les autorités locales, tantôt par une organisation privée. Son rôle consiste à aider les vieux ménages en toutes circonstances, la femme remplissant plus spécialement les fonctions d'aide-infirmière.

En *Belgique*, à Molenbeck, dans la banlieue ouest de Bruxelles, deux pavillons réservés aux vieux ménages ont été édifiés à proximité de la Maison de retraite, qui compte elle-même 250 lits.

Chacun de ces pavillons comprend deux groupes de quatre logements symétriques : 2 au rez-de-chaussée, 2 au premier étage, soit 8 logements.

La surface d'un logement mesure 43 m² environ. On y accède par un petit vestibule desservant la cuisine (2,5 m. x 4 m.), la chambre (3,75 m. x 4 m.), une petite pièce (2 m. x 2 m.), les W.-C., et un placard-débaras (chauffage central).

La disposition des vestibules et des escaliers permet à chaque ménage de disposer d'une entrée indépendante.

Les habitants des logements individuels, comme ceux des chambres payantes du bâtiment principal, ont la possibilité d'apporter leur mobilier personnel et de conserver ainsi le cadre habituel de leur vie familiale.

II. Les immeubles collectifs pour classes moyennes

En *Hollande*, l'action en faveur du logement ne s'est pas limitée aux vieillards pauvres, mais s'exerce en faveur de toutes les classes sociales.

Le Gouvernement hollandais collabore très efficacement à cette politique d'aide à la vieillesse en réservant 4% des appartements neufs au logement des vieillards.

Il convient de souligner que, comme l'ensemble de la population, les vieillards doivent consacrer à leur logement environ 20% de leurs revenus.

A Schiedam, au sud de Rotterdam, un immeuble de cent soixante-huit appartements a été construit à l'usage exclusif des vieillards.

Les appartements comportent une salle de séjour, une chambre à coucher, une cuisine.

L'organisation dite « All round System », d'inspiration catholique, est certainement l'une des mieux conçues. Réalisée pour la première fois à Raalte, elle consiste : à grouper dans un même centre situé dans une petite ville ou un village toutes les formules précédemment décrites,

à maintenir le contact entre les vieillards hébergés et le reste de la population.

C'est ainsi qu'on trouve à Raalte un véritable centre communautaire comprenant de petites maisons individuelles (type Bafloo), des « pensiontchuisse » à deux étages avec chambres individuelles pour veufs ou veuves et malades légers, un bâtiment central où logent les infirmières et comprenant un cabinet médical, un club et une bibliothèque ouverte non seulement aux vieillards, mais à la population tout entière qui bénéficie également des soins des infirmières.

Le Centre de Raalte, créé après la guerre, dessert quatre villages. Un centre analogue existe à Harlem. (D'après C.I.L.)

Pour votre chauffage au mazout

les spécialistes : **E. CANOVA & FILS**

Serrurerie, mécanique, chaudronnerie, appareillage, installateurs, représentants des brûleurs **Cuenod**, services d'entretien.
 LAUSANNE - Borde 18 - Tél. 24 06 77